Fiche de données de sécurité

conformément au SIMDUT

TIP TOP HARDENER UT-R20

1. Identification

Identificateur de produit

TIP TOP HARDENER UT-R20

Art.-No.

525 1005, 525 1036, 525 1043, 525 1046, 525 1047, 525 1048

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Agent de durcissement

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	REMA TIP TOP / North America Inc.
Rue:	1500 Industrial Blvd
Lieu:	Madison, GA 30650, USA
Téléphone:	+1 800 225 7362,
Internet:	www.rematiptop.com
Service responsable:	Responsable pour l'établissement de la fiche de données de sécurité: sds@gbk-ingelheim.de
Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence:	(USA domestic) 1 800 535 5053 or international (001) 352 323 3500 Infotrac/GBK GmbH-ID: 93591

2. Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

SIMDUT 2015

Cancérogénicité: Carc. 2
Corrosion cutanée/irritation cutanée: Skin Irrit. 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Irrit. 2
Sensibilisation respiratoire ou cutanée: Resp. Sens. 1
Sensibilisation respiratoire ou cutanée: Skin Sens. 1
Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique: STOT SE 3 (effets narcotiques) (irritation des voies respiratoires)
Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées: STOT RE 2

Éléments d'étiquetage

SIMDUT 2015

Mention d'avertissement: Danger

Pictogrammes:

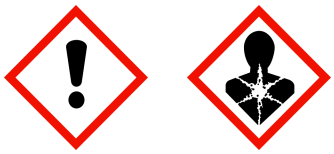

Mentions de danger

Provoque une irritation cutanée.
Peut provoquer une allergie cutanée.
Provoque une sévère irritation des yeux.
Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
Peut irriter les voies respiratoires.
Peut provoquer somnolence ou des vertiges.
Susceptible de provoquer le cancer.
Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Conseils de prudence

Se procurer les instructions avant utilisation.
Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
Ne pas respirer les vapeurs.
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
Garder sous clef.

Étiquetage particulier de certains mélanges

Usage réservé aux utilisateurs professionnels.

Autres dangers

Conformément au règlement (CE) n ° 1907/2006 (REACH), ce produit ne contient aucune substance PBT / vPvB.

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

Caractérisation chimique

Préparation avec isocyanates et dichlorométhane

Composants dangereux

Nº CAS	Dénomination chimique	Quantité
75-09-2	dichlorométhane	60 - < 80 % (*)
9016-87-9	diisocyanate de diphenylméthane, isomères et homologues	20 - < 30 %

(*) La concentration réelle est retenue en tant que secret industriel.

4. Premiers soins

Description des premiers secours

Indications générales

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.
En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.
Eloigner de la zone de danger les personnes contaminées par le produit et les étendre.

Après inhalation

Se rendre immédiatement à l'air libre en cas d'inhalation des vapeurs.
Conduire chez le médecin.

Après contact avec la peau

Laver immédiatement au savon et à l'eau abondante.
Consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

Enlever les lentilles de contact.
Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.
Traitement chez un ophtalmologiste.

Après ingestion

Ne pas faire vomir.
Appeler aussitôt un médecin.
Il faut que la décision de faire ou de ne pas faire vomir soit prise par le médecin.
Attention. Risque d'aspiration.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Susceptible de provoquer le cancer.
Provoque une sévère irritation des yeux.
Provoque une irritation cutanée.
Peut irriter les voies respiratoires.

Peut provoquer une allergie cutanée.
Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Traitement symptomatique.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Mousse, gaz carbonique (CO2), poudre chimique, eau pulvérisée

Agents extincteurs inappropriés

Jet d'eau.

Dangers spécifiques du produit dangereux

Pendant l'incendie, il peut se produire:
Chlore et traces de phosgène.
Gaz chlorhydrique
Monoxyde de carbone (CO), dioxyde de carbone (CO2) et oxydes d'azote (NOx)
Acide cyanhydrique (HCN)

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection.

Information supplémentaire

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Remarques générales

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et se répandent au ras du sol.
Veuillez à assurer une aération suffisante.
Mettre les personnes en sûreté.

Pour les non-secouristes

Ne pas respirer les vapeurs.
Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Pour les secouristes

En cas de formation de vapeurs, utiliser un appareil respiratoire.
Utiliser un vêtement de protection individuelle.

Les précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.
Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Pour la rétention

Empêcher la propagation à la surface (par ex. à l'aide de digues ou de barrières anti-huile).

Pour le nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel).
Collecter dans des récipients appropriés pour l'élimination.
Ne pas fermer hermétiquement le récipient.
La réaction avec de l'air humide et/ou de l'eau provoque, dans le récipient, une augmentation de pression due

au dioxyde de carbone.

Référence à d'autres sections

Observer les prescriptions préventives (voir paragraphes 7 et 8).
Informations concernant l'élimination : voir chapitre 13.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Consignes pour une manipulation sans danger

Conserver le récipient bien fermé.
Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et se répandent au ras du sol.
Ne pas inhaler les vapeurs.
Evacuation locale.
Utiliser uniquement dans des locaux bien ventilés.

Préventions des incendies et explosion

Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Ne pas inhaler les vapeurs.
Eviter le contact avec les yeux et la peau.
Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.
Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.
Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Tenir les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien aéré.
Eviter les températures supérieures à 40°C.

Conseils pour le stockage en commun

Une réaction exothermique avec:
Alcool, Des amines, Les métaux alcalins, Des acides et des bases.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.
La réaction avec de l'air humide et/ou de l'eau provoque, dans le récipient, une augmentation de pression due au dioxyde de carbone.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Valeurs limites (maximales) d'exposition professionnelle (ACGIH)

Nº CAS	Substance	ppm	mg/m³	f/cm³	Catégorie	Origine
75-09-2	Dichloromethane	50	174		TWA (8 h)	ACGIH-2024

Valeurs limites biologiques

Nº CAS	Substance	Paramètres	Valeur limite	Milieu	Moment de prélèvement
75-09-2	DICHLOROMETHANE (ACGIH 2024)	Dichloromethane	0.3 mg/L	urine	End of shift

Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Lunettes assurant une protection complète des yeux.
Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure.

Protection des mains

Protection contre les projections:
Gants protecteurs à résistance chimique en Viton, Epaisseur de la couche minimum 0,7 mm, Résistance à la pénétration (durée de port) environ 120 minutes, Par exemple gant protecteur <Vitoject 890> de la société KCL (www.kcl.de).
La présente recommandation fait exclusivement référence à la compatibilité chimique et l'essai expérimental réalisé en conformité de la norme EN 374 sous conditions de laboratoire.
Les exigences peuvent varier en fonction de l'utilisation. D'où il est nécessaire d'observer en addition les recommandations du fabricant des gants protecteurs.

Protection de la peau

Vêtements de protection à manches longues (DIN EN ISO 6530)

Protection respiratoire

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié (filtre à gaz du type AX).

9. Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	Liquide
Couleur:	Ambrée
Odeur:	Caractéristique

Modification d'état

Point de fusion/point de congélation:	n.d.
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	n.d.
Point de sublimation:	n.d.
Point de ramollissement:	n.d.
Point d'écoulement:	n.d.
Point d'éclair:	> 61 °C

Inflammabilité

solide/liquide:	n.a.

Dangers d'explosion

Produit non explosif.

Limite inférieure d'explosibilité:	n.d.
Limite supérieure d'explosibilité:	n.d.
Température d'auto-inflammation:	n.d.

Température d'inflammation spontanée

solide:	n.a.
gaz:	n.a.
Température de décomposition:	> 120 °C
pH-Valeur:	n.d.
Viscosité dynamique:	n.d.
Viscosité cinématique:	n.d.
Durée d'écoulement:	n.d.
Hydrosolubilité:	Réagit avec l'eau

Solubilité dans d'autres solvants

n.d.

Coefficient de partage n-octanol/eau:	n.d.
Tension de vapeur: (à 20 °C)	453 hPa
Densité relative (à 20 °C):	0,61
Densité apparente:	n.a.
Densité de vapeur relative:	n.d.

Autres données

Informations concernant les classes de danger physique

Propriétés comburantes

Ne propage pas le feu.

Autres caractéristiques de sécurité

Épreuve de séparation du solvant:	n.d.
Teneur en solvant:	n.d.
Teneur en corps solides:	28 %
Taux d'évaporation:	n.d.

Information supplémentaire

Donnée non disponible

10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Pas de décomposition dans les conditions normales de stockage.

Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

Risque de réactions dangereuses

Réactions avec les acides forts et les alcalis.
Réagit au contact des métaux alcalins.

Conditions à éviter

Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.
La réactione avec de l'air humide et/ou de l'eau provoque, dans le récipient, une augmentation de pression due au dioxyde de carbone.

Matériaux incompatibles

Eau, Les métaux alcalins, Des amines, Alcools, Des acides forts et des bases fortes

Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connus.
Pendant l'incendie, il peut se produire:
Cyanure d'hydrogène (acide cyanhydrique)
Chlore et traces de phosgène.
Gaz chlorhydrique
Monoxyde et dioxyde de carbone et gaz nitreux (NOx).

11. Données toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
absence de données toxicologiques

ETAmél calculé

ATE (orale) > 2000 mg/kg; ATE (cutanée) > 2000 mg/kg; ATE (inhalation vapeur) > 20 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) > 5 mg/l

Irritation et corrosivité

Corrosion cutanée/irritation cutanée: Provoque une irritation cutanée.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Provoque une sévère irritation des yeux.

Effets sensibilisants

Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. (diisocyanate de diphenylméthane, isomères et homologues)
Peut provoquer une allergie cutanée. (diisocyanate de diphenylméthane, isomères et homologues)

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Susceptible de provoquer le cancer. (dichlorométhane; diisocyanate de diphenylméthane, isomères et homologues)
Mutagénicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut irriter les voies respiratoires. (diisocyanate de diphenylméthane, isomères et homologues)
Peut provoquer somnolence ou des vertiges. (dichlorométhane)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. (diisocyanate de diphenylméthane, isomères et homologues)

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations sur les voies d'exposition probables

Contact cutané et oculaire, inhalation et ingestion.

Information supplémentaire référentes à des preuves

La classification a été effectuée par calcul d'après de la Règlement (CE) No 1272/2008.

Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible

Autres informations

L'inhalation des vapeurs à des concentrations élevées peut provoquer des symptômes tels que maux de tête, vertiges, fatigue, nausées et vomissements.
Danger d'édème pulmonaire.
"Avec les personnes hypersensibles, des réactions comme la toux ou des troubles respiratoires peuvent apparaître même avec des concentrations méprisables d'isocyanate; pour cela, prendre soin que la pièce soit bien aérée et ventilée."

12. Données écologiques

Écotoxicité

Pas de résultats d'études écologiques disponibles.

Persistance et dégradation

Donnée non disponible

Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

Autres effets néfastes

Pollue l' eau.

Information supplémentaire

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

13. Données sur l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Recommandations d'élimination

Si possible, le recyclage est préférable à l'élimination ou l' incinération.
Peut être incinéré, si les réglementations locales le permettent.

L'élimination des emballages contaminés

Les récipients vides doivent être mis à la disposition des usines locales pour leur recyclage, leur récupération ou leur élimination.
Après utilisation, les emballages doivent être vidés le plus complètement possible; après nettoyage approprié, ils peuvent être réutilisés.
Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.

14. Informations relatives au transport

Canadien TMD

Numéro ONU:	UN 1593
Appellation réglementaire:	Dichlorométhane, SOLUTION
Classes danger:	6.1
Groupe d'emballage:	III
Étiquettes:	6.1
Quantité limitée:	5 L

Transport maritime (IMDG)

Numéro ONU ou numéro d'identification:	UN 1593
Désignation officielle de transport de l'ONU:	DICHLOROMETHANE, SOLUTION
Classe(s) de danger relative au transport:	6.1
Groupe d'emballage:	III
Étiquettes:	6.1

Marine pollutant:	No
Quantité limitée (LQ):	5 L / 30 kg
Quantité exceptée:	E1
EmS:	F-A, S-A

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

Numéro ONU ou numéro d'identification:	UN 1593
Désignation officielle de transport de l'ONU:	DICHLOROMETHANE, SOLUTION
Classe(s) de danger relative au transport:	6.1
Groupe d'emballage:	III
Étiquettes:	6.1

Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):	2 L
Passenger LQ:	Y642
Quantité exceptée:	E1
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):	655
IATA-Quantité maximale (avion de ligne):	60 L
IATA-Instructions de conditionnement (cargo):	663
IATA-Quantité maximale (cargo):	220 L

Risques pour l'Environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT:	Non

15. Informations sur la réglementation

Réglementation canadienne

Inventaire LIS/LES

Tous les composants sont sur la LIS.

Inventaire National Canadien des Rejets de Polluants (INRP)

Dichloromethane, CAS 75-09-2

16. Autres informations

Modifications

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 2,9,12.

Abréviations et acronymes

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses
ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure
IMDG = International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA/ICAO = International Air Transport Association / International Civil Aviation Organization
MARPOL = International Convention for the Prevention of Pollution from Ships
IBC-Code = International Code for the Construction and Equipment of Ships Carrying Dangerous Chemicals in Bulk

GHS = Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
REACH = Registration, Evaluation, Authorization and Restriction of Chemicals
CAS = Chemical Abstract Service
EN = European norm
ISO = International Organization for Standardization
DIN = Deutsche Industrie Norm
PBT = Persistent Bioaccumulative and Toxic
vPvB = Very Persistent and very Bio-accumulative

LD = Lethal dose
LC = Lethal concentration
EC = Effect concentration
IC = Median immobilisation concentration or median inhibitory concentration

Information supplémentaire

Les indications des points 4-8 et 10-12, ne s'appliquent pas lors de l`utilisation et de l'emploi régulier du produit (voir renseignement sur l'utilisation), mais lors de la libération de quantités majeures en cas d'accidents ou d'irrégularités.
Ces renseignements ne décrivent que les exigences de sécurité du produit/ des produits et s'appuient sur l'état actuel de nos connaissances.
Veuillez s'il vous plaît prendre en compte les conditions de livraison de la/des feuille/s d'instructions correspondantes.
Ils ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.
(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)

(Toutes les données concernant les composants pertinents ont été obtenues , respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)